

Ni trêve, ni suspension... L'heure est à l'action !

Largement engagé-e-s par la grève depuis le 5 décembre 2019, les salarié-e-s de la RATP ont démontré leur haut niveau de combativité contre le projet de réforme des retraites.

Malgré les manœuvres gouvernementales visant à stigmatiser notre régime spécial de retraite, les salarié-e-s comme les citoyens ont bien pris la mesure que le combat contre ce projet de réforme n'est ni corporatiste, ni catégoriel et appelle à l'engagement de chaque salarié-e-s, du public comme du privé.

Déjà 6 semaines de grève dans les transports en Île-de-France et malgré les très forts désagréments que ceux-ci provoquent pour les usagers, tous les sondages démontrent que l'opinion publique reste très majoritairement favorable à la mobilisation sociale et rejette le projet de réforme des retraites.

Aujourd'hui, se pose la question, pour l'ensemble des grévistes de la RATP de définir des stratégies de lutte doivent être mises en place afin de poursuivre la mobilisation malgré les répercussions salariales ?

La CGT-RATP appelle les Assemblées Générales et chaque salarié-e-s à poursuivre la mobilisation et la grève.

Nous invitons chacun et chacune à débattre collectivement des formes d'action les plus adaptées après 44 jours de grèves afin de maintenir un fort niveau de mobilisation à la RATP et de créer les conditions de l'élargissement de la mobilisation sociale.

Nous appelons les salarié-e-s de la RATP à s'inscrire dans le mouvement de grève lors des journées d'actions nationales interprofessionnelles, dont celle du 24 janvier prochain.

La CGT-RATP est contre toute suspension de la grève qui reviendrait sans le dire à arrêter cette dernière, rien n'est fini et l'heure est toujours à l'action !

Nous appelons les salarié-e-s de la RATP à se rendre, le 23 janvier à 8h30 devant les locaux de la CRP-RATP à l'occasion de la réunion de son Conseil d'Administration lors duquel sera présenté le projet de loi de régression sociale du gouvernement sur les retraites.

Restons mobilisés et déterminés à combattre la régression sociale !

Paris, le 17 janvier 2020

Contact presse : communication@cgt-ratp.fr